

Notice d'installation - NI001-v2 portails OF et portillons LANDAS/VELIZY

PREAMBULE

Lire attentivement cette notice et celle des autres constituants (motorisation, accessoires...). Veuillez conserver tous les documents pour une consultation ultérieure. Les schémas et photos ne sont pas contractuels. Il est impératif de bien comprendre la totalité de ces recommandations avant d'entreprendre la pose du portail, sa mise en service et son utilisation. La conformité aux normes de sécurité passe par le respect des présentes instructions. En cas de doute, demandez conseil à notre bureau d'étude.

VERIFICATION A RECEPTION ET PRECAUTIONS AVANT LA POSE

A réception, vous devez vérifier votre livraison :

- sa conformité par rapport à votre bon de commande (présence et correspondance des accessoires)
- l'état des produits. Dans la mesure du possible, émettre une réserve au près du transporteur.

RECOMMANDATIONS

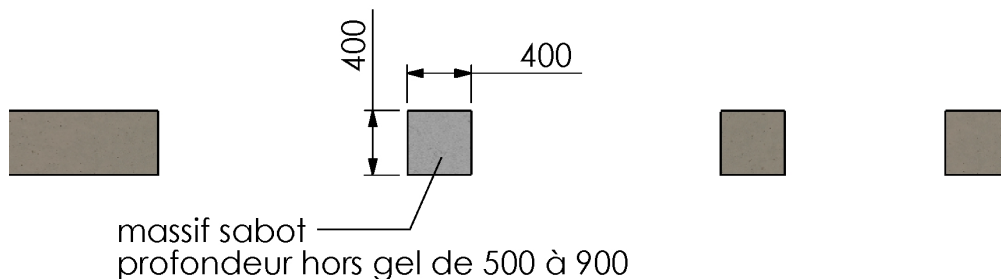
Avant la pose, votre portail doit être stocké verticalement, à l'abri de l'humidité et du soleil. Dans tout autre cas, les protections cartonnées de transport et le film d'emballage doivent être impérativement retirées. Votre portail doit être solidement amarré (vent), protégé des éventuelles projections (ciment...), notamment au niveau des galets de roulement. Des efforts extrêmes ou des chocs peuvent causer des déformations visibles ou non sur le portail ou ses accessoires

La mise en service peut être effectuée uniquement si le portail, ses composants et ses accessoires sont installés conformément aux instructions fournies. En outre, l'installation doit répondre aux normes EN 12604 et EN 12453. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer du maintien en bon état de tous les composants.

L'installation nécessite 2 professionnels qualifiés. Du fait des dimensions et du poids du portail, toutes les précautions nécessaires doivent être prises lors de sa manipulation et de son maintien en position (notamment en cas de vent), pendant toutes les opérations d'installation. Maintenez le chantier propre et sécurisé, et utilisez des équipements de protection individuelle appropriés tels que chaussures de sécurité, gants, lunettes de protection, etc ... Outre le matériel électroportatif et de maçonnerie, prévoir des serre-joints, planches, cales droites et biseautées ne marquant pas le produit.

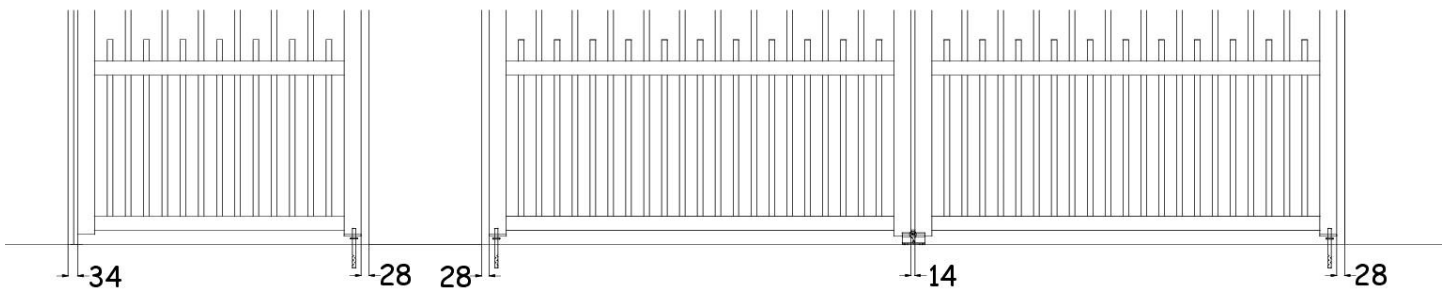
PREPARATION ET INSTALLATION

I - Préparation massif béton



- Les piliers doivent être d'aplomb et suffisamment robustes pour supporter les différentes contraintes, notamment au niveau des gonds et des supports moteur. Les chevilles doivent être adaptées à un support en béton minimum de classe XF1 à XF4 selon l'exposition au gel, ou XS1 pour les structures exposées en bord de mer.
L'installation d'un portail s'effectue au minimum avec le massif pour sabot du portail réalisé.

II - Implantation du portail / jeux théorique



IIIa - Installation du portail

1. Connaissant les jeux théoriques - *schéma 1*, on commence par placer des cales sous le portail. On présente ensuite le portail en le laissant poser sur les cales ; au besoin on utilise des serre-joints pour maintenir les 2 vantaux ensemble. Attention à bien laisser le jeu entre les 2 vantaux ! Une fois le portail centré et calé, on positionne les gonds dans les paumelles soudées au portail et on trace la position des gonds à visser sur la maçonnerie pour chaque vantail.
2. On dépose l'ensemble et on fixe les gonds. Puis on pose le portail sur ses gonds et on joue sur les réglages pour ajuster au mieux la position du portail, son niveau, équilibrer les jeux de chaque côté et vérifier le bon alignement de la serrure par rapport à sa gâche.
3. On fixe ensuite le sabot au centre du portail, de façon à ce que les 2 montants viennent contre en position de portail fermé. Au besoin, on place une cale prévue à cet effet sous le sabot pour le rehausser.
4. Enfin, il reste les arrêts de porte à sceller pour maintenir le portail en position ouverte. Des socles à visser pour arrêts sont disponibles sur demande.

IIIb - Installation du portillon

1. Connaissant les jeux théoriques - *schéma 1*, on commence par placer des cales sous le portillon. On présente ensuite le portillon en le laissant poser sur les cales ainsi que son profil de battue en laissant bien les jeux horizontaux nécessaires. On positionne ensuite les gonds dans les paumelles soudées au portillon et on trace la position des gonds à visser ou à sceller sur la maçonnerie.
2. On dépose l'ensemble et on fixe les gonds. On fixe également le profil battue de niveau par rapport au pilier.
3. Puis on pose le portillon sur ses gonds et on joue sur les réglages pour ajuster au mieux la position du portillon, son niveau et vérifier le bon alignement de la serrure par rapport à sa gâche.

Accessoires de pose fournis :

| | | | |
|---|---|--|---|
|  |  |  |  |
| Crapaudine Ø 12 à sceller | Gond réglable Ø 12 à visser | Butée de sol (portail) | Arrêt de porte, à sceller (en option) |

Attention, la visserie n'est pas fournie

Visserie conseillée :

Ci-dessous quelques informations sur la visserie conseillée.

| | |
|----------------------------------|--|
| Fixation sabot/ battue portillon | Cheville plastique Ø8x80 / scellement chimique |
| Fixation gonds | Cheville à expansion M8 Ø14/10 / scellement chimique |

UTILISATION ET GARANTIE

L'utilisation de votre portail/portillon doit s'effectuer avec précautions, du fait de son poids, de ses dimensions, ou de conditions extérieures comme la force du vent. Votre produit est conçu pour un usage exclusivement domestique et non collectif. Aluconcept ne peut être tenu responsable d'éventuels dégâts découlant d'usages impropres, erronés et irraisonnés, à des fins de jeux, tels que l'escalade, l'envoi brutal sur obstacle, le calage intempestif, cette liste n'étant pas exhaustive.

Les éléments de décoration en partie haute en forme de pointe ou de volute sont émoussés, ils peuvent cependant constituer un risque de blessure si le portail a une hauteur faible, s'il est installé en contrebas d'un accès, ou en cas d'escalade. Nous déconseillons dans ce cas une telle installation.

Votre portail est garanti 5 ans à compter de la date de réception de la commande. La garantie couvre les défauts de fabrication (dans le cadre des articles 1792 et suivants du code civil), et les vices cachés.

Pour bénéficier de la garantie, votre portail doit être installé suivant la présente notice, être utilisé normalement et ne pas avoir subi de modification.

Aucune garantie ne s'appliquera :

- aux défauts apparents signalés après mise en œuvre du produit,
- aux détériorations volontaires,
- aux dommages consécutifs à un événement extérieur (dégâts des eaux, catastrophes naturelles, tempête, etc...),
- au non-respect des conditions de stockage avant pose citées ci-dessus,
- aux réparations de tout préjudice autre que le remplacement de nos pièces reconnues défectueuses par nos soins,
- aux portails motorisés par vos soins,
- en cas de mauvais entretien.

ENTRETIEN

Pour entretenir votre portail au cours de la vie du produit :

Toute partie apparente mise à nu par un choc ou tout début de corrosion doit être immédiatement traité. Une vérification minutieuse du fonctionnement complet de tous les accessoires, des points de fixation et d'articulation est à prévoir régulièrement, au minimum une fois par an. Toute pièce détériorée doit être remplacée rapidement.

Un lavage régulier à l'eau douce et savonneuse sans détergent agressif ou moyens abrasifs suivi d'un rinçage est indispensable. Il conservera les qualités esthétiques de votre produit en évitant que le laquage soit agressé par une atmosphère polluée (environnement industriel, sel de déneigement, fiente d'oiseaux, etc..). Les nettoyeurs à haute pression sont prohibés.

Les dégâts causés suite au non entretien ou mauvais entretien chronique sont exclus de la garantie.

Fréquence des nettoyages

En zone rurale ou urbaine peu dense, où l'ambiance ne comporte pas d'éléments agressifs, la fréquence des entretiens est, en général, de l'ordre d'une année, pour ce qui concerne les surfaces régulièrement lavées par les eaux de pluie.

En ambiance urbaine, industrielle ou marine, les surfaces exposées à la pluie requièrent en général un entretien semestriel.

Le nettoyage des parties non lavées naturellement par les eaux de pluie doit s'effectuer plus fréquemment que pour les surfaces exposées.

Si, à proximité de la construction, des travaux ont provoqué des dépôts de salissures sur les surfaces en aluminium (par exemple : travaux sur la chaussée devant un magasin ou construction d'un immeuble voisin), il est nécessaire, surtout sur les parties non lavées naturellement par la pluie, de procéder à un nettoyage soigné.

Méthode de nettoyage


Surfaces régulièrement entretenues : le lavage peut s'effectuer au moyen d'eau additionnée d'un agent mouillant (Teepol ou similaire) ; il doit être complété par un rinçage soigné à l'eau claire et un essuyage avec un chiffon doux et absorbant.

Surfaces moyennement encrassées : on peut utiliser des produits de nettoyage 'décrassants-lustrants' (Essence F), spécialement élaborés pour cette application. Ces produits contiennent un agent mouillant et des produits désincrustants. Dans tous les cas, il est recommandé de terminer le nettoyage par un lavage à l'eau claire et un essuyage au moyen d'un chiffon doux et absorbant.

Surfaces fortement encrassées : Il est essentiel d'éviter l'usage de produits très agressifs, tel que certains détergents pour lave-vaisselle, lessives, solvants et produits basiques ou acides. De plus, il faut proscrire les tampons abrasifs grossiers, tels que paille de fer, papier émeri, etc...

Plus de détails avec l'Adal : www.adal.asso.fr

Merci de reporter le modèle de votre portail ainsi que le n° AR ou à défaut le

| | |
|--|---|
| JARDIMAT 6 rue des grandes pièces 25770 SERRE LES SAPINS France  | 13 NF EN 13241-1 Portail Manuel motorisable Modèle : N° unique AR..... (cf commande) RPC 305/2011 |
|--|---|

En application du Règlement Européen des produits de construction (RPC n°305/2011), ce produit a été conçu et réalisé de manière à ne pas compromettre la sécurité des personnes, des animaux domestiques et des biens, et à ne pas nuire à l'environnement.

Performances déclarées :

| Caractéristiques Essentielles | Performances | Spécification techniques harmonisées |
|--|---|---------------------------------------|
| <i>Résistance mécanique et stabilité</i> | <i>CONFORME si respect des abaques préconisés</i> | <i>NF EN 13-241-1 +A1 - juin2011</i> |
| <i>Sécurité en cas d'incendie</i> | <i>CONFORME aux Exigences Fondamentales</i> | <i>RPC 305/2011 Annexe1-Article 2</i> |
| <i>Hygiène, santé et environnement</i> | <i>CONFORME aux Exigences Fondamentales</i> | <i>RPC 305/2011 Annexe1-Article 3</i> |
| <i>Sécurité d'utilisation et accessibilité</i> | <i>CONFORME aux Exigences Fondamentales</i> | <i>RPC 305/2011 Annexe1-Article 4</i> |
| <i>Protection contre le bruit</i> | <i>CONFORME aux Exigences Fondamentales</i> | <i>RPC 305/2011 Annexe1-Article 5</i> |
| <i>Economie d'énergie et isolation thermique</i> | <i>CONFORME aux Exigences Fondamentales</i> | <i>RPC 305/2011 Annexe1-Article 6</i> |
| <i>Utilisation durable des ressources naturelles</i> | <i>CONFORME aux Exigences Fondamentales</i> | <i>RPC 305/2011 Annexe1-Article 7</i> |

Sous condition de respect des règles de pose et d'utilisation figurant dans le guide ALUCONCEPT fourni et également disponible sur notre site internet www.aluconcept-fabricant.fr, ces produits permettent une installation conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 13241-1.

Dans sa version motorisée, la conformité est établie conformément aux directives européennes suivantes :

- 2006/42/CE : directive Machines
- 2006/95/CE : directive Basse Tension
- 2004/108/CE : directive Compatibilité Electromagnétique

Dans cette version et conformément à la réglementation, la validation de la conformité des efforts de manœuvre a été confirmée lors d'un Essai Initial de Type (EIT).

Ces essais ont été réalisés par le « CSTB », organisme notifié indépendant français, enregistré sous le n° 0679 auprès de la commission européenne.

Pour la motorisation intégrée aux montants, les résultats ont été consignés dans les rapports n°

BV13-729 I-1

BV13-729 I-EXT.

Pour la motorisation des portails battants, les résultats ont été consignés dans les rapports n°

BV12-877-D

BV11-1265/A

BV12-364-C

BB08-138-B

BV11-1005-D